

Subventionnement des communes du Brabant wallon

Appel à projets pour la stimulation du commerce local et des circuits courts & la digitalisation des points de vente.

FORMULAIRE A COMPLETER PAR LA COMMUNE

1. Vous posez votre candidature à l'appel à projets, à quelle catégorie appartenez- vous ?

Indiquez le nom de votre commune:

| <p><u>Catégorie 1</u> Centres principaux/secondaires d'agglomération, de petites/très petites villes <u>éligibles</u> dans l'action régionale Créashop/Créashop +</p> | <p><u>Catégorie 2</u> Centres secondaires d'agglomération, de petites/très petites villes <u>non éligibles</u> dans l'action régionale Créashop/Créashop +</p> | <p><u>Catégorie 3</u> Centres de villes ou de villages dont le(s) périmètre(s) d'action commerciale est/sont défini(s) par la commune</p> |
|---|--|--|
| <p>Jodoigne cv(*) La Hulpe cv Louvain-la-Neuve cv Nivelles cv Tubize cv Waterloo cv Wavre cv</p> | <p>Braine-l'Alleud cv Court-Saint-Etienne cv Genappe cv Genvval cv Ottignies cv Perwez cv</p> | <p>Beuvechain Braine-le-Château Chastre Chaumont-Gistoux Grez-Doiceau Hélécine Incourt Ittre Lasne Mont-Saint-Guibert Orp-Jauche Ramillies Rebecq Rixensart Villers-la-Ville Walhain</p> |

| | Catégorie 1 | Catégorie 2 | Catégorie 3 |
|---|----------------------------|-------------|-------------|
| Action 1 Stimulation du commerce local et des circuits courts | ✘ | ✔ | ✔ |
| Action 2 Digitalisation des points de vente | ✔ | ✔ | ✔ |
| Action 3 Promotion et développement des circuits courts, producteurs et artisans par un investissement communal | Toutes les communes | | |

2. Commune-détails

Adresse :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

N° BCE :

N° de compte en banque où la subvention pourra être versée :

BE

Nom de la personne de contact (personnel communal ou opérateur local en charge de la promotion et du suivi des projets d'activités commerciales) :

.....

.

Téléphone/GSM :

.....

E-mail :

.....

3. Précisions relatives aux périmètres d'actions

3.1. L'action « stimulation du commerce local et des circuits courts » :

3.1.1. Disposez-vous d'une étude ou d'un schéma de développement commercial sur lequel/ou laquelle vous basez votre stratégie de développement commercial?

- Oui
- Non

3.1.2. Dans la négative, sur quoi vous basez-vous pour initier votre démarche dans le soutien ou la relocalisation, dans l'amélioration de la qualité des commerces, dans l'établissement d'une complémentarité ou de mixité de l'offre commerciale ou artisanale /circuits courts ?

.....
.....
.....

3.1.3. Pourriez-vous délimiter ci-dessous (représentation graphique) les rues où l'activité commerciale sera concentrée, spécialisée et digitalisée sur la base de la stratégie de spécialisation commerciale.

En annexe, intégrez une photo ou un plan.

3.1.4. Pourriez-vous établir un bref diagnostic de la situation commerciale du périmètre défini ci-avant (type d'activités présentes, nombre de cellules vides, prix de location, ...).

.....
.....
.....
.....
.....

3.1.5. Dans le/les périmètre(s) choisi(s) quelle est votre stratégie de spécialisation /de votre redéploiement ? Quel(s) type(s) de secteur(s) voulez-vous privilégier ? Quelles seront les gammes y visées ? Souhaitez-vous créer un pôle thématique ? Et si oui lequel ? Etc.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.2. Pour l'action « promotion et développement des circuits courts, producteurs et artisans par un investissement communal »:

3.2.1. Quels travaux ou achats d'équipements destinés à favoriser le développement des circuits courts, des producteurs et des artisans locaux souhaitez-vous effectuer?

Contextualiser votre démarche et décrivez les travaux et investissements visés par la subvention.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

3.2.2. Quel est le montant total des investissements visés par la subvention?

.....

Pour mémoire, Les investissements éligibles sont entre autres (liste non exhaustive) :

- Les travaux nécessaires à l'implantation d'un lieu de promotion et/ou de vente de produits locaux, artisans, alimentaires ou non ;
- Les investissements mobiliers directement imputables à l'équipement du lieu de promotion et/ou de vente de produits locaux, artisans, alimentaires ou non (comptoir, étagères, présentoirs, caisses, frigos...)
- Les enseignes ou autres signalétiques liés à la promotion des points de promotion et de vente des produits locaux et artisans.

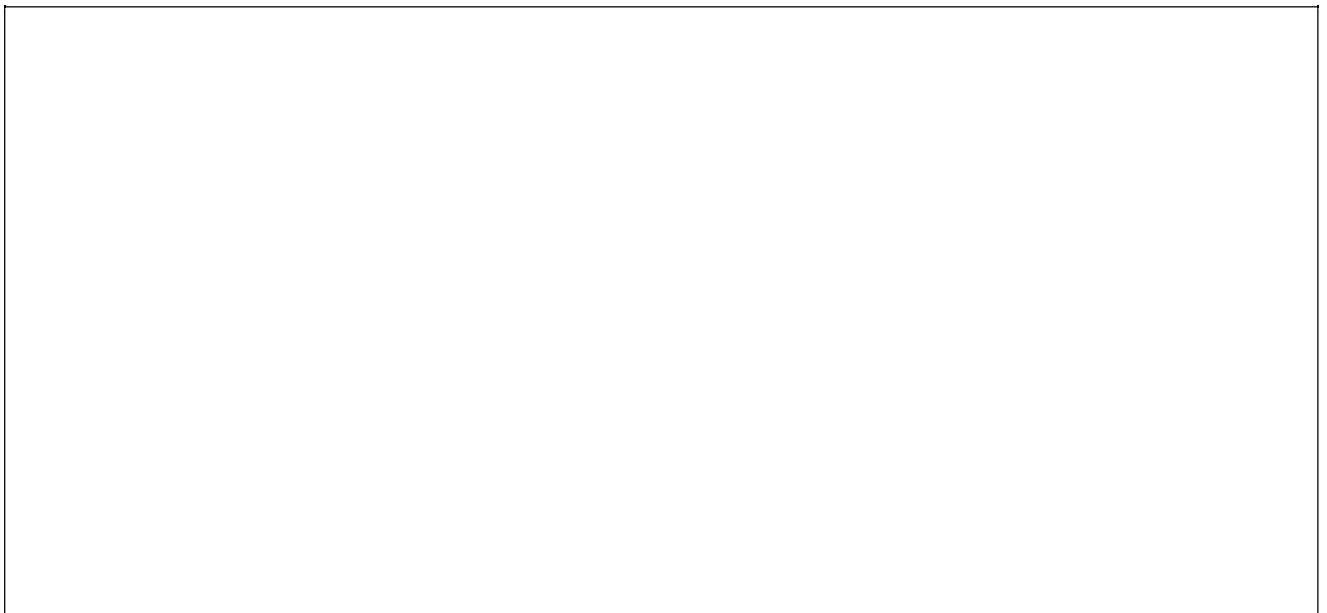
Le dossier peut comprendre plusieurs petits investissements tout en respectant les plafonds de financement autorisés.

3.2.3. Allez-vous vous concerter avec d'autres communes ? Lesquelles ? Comment vous répartissez-vous les investissements ?

.....
.....
.....
.....
.....

3.2.4. Pourriez-vous délimiter ci-dessous (représentation graphique) l'espace y dévolu ? Citez précisément l'endroit.

En annexe, intégrez une photo ou un plan.



Annexes à joindre :

- La délibération du Conseil ou du Collège communal approuvant la demande de participation pour chacune des actions à laquelle la commune participe;
- L'étude ou le schéma de développement commercial sur lequel la commune base son action ;
- Le projet de règlement communal d'octroi de prime (pour les actions 1 et 2) ;
- La copie de tout autre document que vous jugez utile dans le cadre de la présente demande.

Date :

Nom et signature du (de la)

Nom et signature du (de la)

Directeur(trice) général(e)

Bourgmestre

Ce formulaire, complété et signé par les personnes habilitées à représenter le demandeur, est à renvoyer **avant le 30/04 ou 31/08 de chaque année** à l'adresse suivante :

Brabant wallon
Direction d'administration de l'économie et du développement territorial
Service de l'économie et du commerce
Parc des Collines – Bâtiment Archimède
Place du Brabant wallon, 1
1300 WAVRE

ou par courriel à l'adresse suivante : commune@brabantwallon.be